

	<b>COMPTE RENDU</b> <b>Réunion du Comité Directeur</b> <b>du 9 mars 2019</b>	<b>Pages : 2</b>
		<b>15 mars 2019</b>
<b>Rédacteur : Secrétaire-Général</b>		<b>Réf : 190315SG</b>

**Au Stade Charléty, avant l'AG.**

**Début de séance programmé : 10h00**

**Quorum (6/13) atteint à 10h18**

### 1. Émargement

Présents à 10h18, avec droit de vote: Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Olivier DUBAUT, vice-président (OD); James VAJOU MOUNIEN, trésorier-adjoint (JV) ; Peter TOWNSEND, secrétaire-général (PTow) ; Keerthy NAIR-COSTE, secrétaire-général adjoint (KN-C) ; Maëlle Cargouët (MC).

Présents sans droit de vote : David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Lise MATANGA (LM), gestionnaire administratif ; Sendhil TAMBIDOURE, agent de développement (ST).

Excusés : Pretheve THIYAGARAJAN, trésorier (PT) ; Miriam Romero (MR) ; Asif ZAHIR (AZ).

Arrivées tardives annoncées : Balaji CADIRVELOU (BC) ; Vincent LUXMAN (VL) ; Michel SARAVANAN (MS).

**10h18: Le quorum (6/13) est atteint donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.**

### 2. Mise au point AG 2019 :

**Tableau des voix :** PTow informe le CD que, la veille, il a finalisé avec LM la liste des clubs affiliés 2019 et dont le président est licencié 2019. Eux seuls ayant le droit soit de voter en personne soit de signer des mandats & procurations. Les voix acquises sont 84 donc le quorum est 43.

**10h30 : Arrivée de BC et MS, le nombre de votants passe à 8.**

- **Élections** - Rappel des candidatures au CD validées par le Bureau : PTow confirme au CD que le candidat de Toulouse est licencié 2019 donc les 4 peuvent se présenter.

- **Bulletins de vote** (Comptes 2018, BP2019, Candidats) - Mode d'emploi : PTow informe le CD que les enveloppes ont été préparés uniquement pour les clubs qualifiés (voir plus haut). Un 2<sup>ème</sup> tour étant fort possible, deux bulletins se trouvent dans les enveloppes : la mode d'emploi sera bien expliquée en amont.

- **Nomination de scrutateurs** : DB et ST - Approuvés à l'unanimité.

- Point sur la récolte des pouvoirs pour l'AG fédérale du 16 mars : LM a imprimé une quinzaine des 2 formulaires. À ramasser par OD pour distribution lors de l'AG fédérale.

- **Proposition de licences « Modified Playing »** : PB et OD rappellent au CD l'origine et valeur d'une telle licence. Le CD approuve à l'unanimité qu'elle soit fixée à €5 l'année, plus l'assurance à €4, et que OD l'expose aux clubs pour approbation à main levée.

- Vidéo ICC « What is Cricket » (doublée en français) : Sera projetée pendant le comptage des votes à bulletin secret.

De tout ceci le CD prend acte et approuve à l'unanimité.

### 3. CR du CD du 26 janvier 2019 : Suivi des dossiers clé ouverts/en suspens :

- **Assurance du tapis à Creil** : PB regrette qu'il n'a pas encore envoyé une lettre formelle au club ; mais s'engage à ce faire prochainement. Action de la part de PB.

BC pose la question du bien-fondé de la demande de FC à ce qu'un club qui signe une convention de prêt soit obligé à présenter une assurance convenable. OD suggère que la municipalité où se pose un tel tapis doit normalement avoir son propre assurance ; et donc une attestation de sa part devrait suffire. PTow insiste qu'un tel tapis reste la propriété de FC jusqu'au remboursement complet du prêt et qu'il est impératif de protéger nos propres actifs.

- **Convention FFBS-FC** : OD rappelle que Didier Seminet avait déjà approuvé en principe les modifications aux pourcentages de quote-part ainsi qu'à la procédure disciplinaire. Lors de la prochaine réunion (du 14 mars) avec

MM Seminet et Tugault il sera question de tout formaliser. À suivre (OD).

- **Compétitions féminines** : Dans l'absence douloureuse de MR, MC informe le CD que la Commission s'est réuni par téléconf le 31 janvier. Malheureusement il n'y pas de CR car pas de secrétaire tel quel. À partir des règlements masculins, la commission va proposer des modifications pertinentes. À suivre (MR)

- **CDF Féminine** : MC confirme que le Club de Nantes est inscrit.

- **Panel d'arbitres** : Dans l'absence de PT, PB informe le CD qu'il est en train de se servir des statuts de l'ancien AFNEC pour écrire ceux d'une entité nouvelle – l'AFAC – qui serait associé à FC.

- **ECL 2019 - Nomination d'arbitre et scoreur** : Dans l'absence de PT, PTow informe le CD que les noms de 2 licenciés de Dreux ont été formellement communiqués aux organisateurs.

- **PND - Définition et disponibilité de données scolaires** : Dans l'absence de VL, PTow demande à DB de dire s'il a été contacté par VL à ce sujet. Réponse négative. À suivre (VL).

- **CDO - Disponibilité des €5.000 prévus** : PTow demande clarification définitive de l'attribution de ces fonds si difficilement arrachés. OD confirme que Didier Seminet l'a informé que PB avait confirmé son accord pour que cet argent soit transféré à la Nouvelle Calédonie, lors d'une conversation téléphonique. Ce que PB dément formellement. OD s'engage à relayer cette info à M. Seminet. Pour sa part PB en parlera à M. Seminet avant l'AG fédérale du 16 mars. Action de la part de OD et PB.

À propos de l'AG fédérale, OD pose la question à savoir l'état des lieux du Bilan Moral FC de 2018. PB confirme qu'il n'a rien préparé d'écrit. Le cas échéant, OD se dit prêt à s'exprimer sur le sujet le 16 mars. À suivre (PB, OD).

- **Audit - Quelle réponse du cabinet WPA ?** PB confirme qu'il n'a pas posé la question au cabinet et que la convention n'est pas encore signée. PTow rappelle que l'audit doit impérativement être complété avant le renvoi des comptes-2018 à l'ICC (avant fin-juin). À suivre (PB).

- **Autres conventions – état des lieux** : PTow profite de l'occasion (ayant l'obligation d'en dire un mot devant l'AG) de demander un état des lieux des autres conventions en échéance, comme suit :

- **Jinnah Trophy** : Selon PB, une réunion à l'ambassade a progressé le dossier mais la convention n'est pas encore signée. Donc la compétition de 2019 reste toujours en suspens.
- **Schervio Getaways (déplacements des EDF et hébergements divers)** : Dans l'absence de MR et VL, impossible de savoir ce qui s'est passé à ce sujet ; mais il est fort probable qu'aucun progrès n'est à signaler. Action de la part de MR et VL.
- **Deux conventions avec ABINA-IT** : PB informe le CD que les 2 conventions ont été signées.

- **Formateurs agréés - Liste** : BC confirme que la liste est en train d'être compilée. La prochaine réunion de la commission le 30 mars serait l'occasion de la formaliser. À suivre (BC).

- **Commission Marketing - Composition** : Dans l'absence de VL, dossier reporté. À suivre (VL).

**4. Approbation du CR du 26 janvier 2019** : Approuvé à l'unanimité

**5. CR du Bureau (téléconf) du 21 février 2019** : Approuvé à l'unanimité et sans commentaires.

**6. Document pédagogique (USEP)** : DB présente un état des lieux du développement de cet outil.

Il s'agit d'un document interactif d'une taille de 4 à 5 Mb donc facilement portable. Il est à peu près 95% défini et atteindrait 90% validation sur la plan technique d'ici fin-mars. Le CD prend acte.

**7. Questions diverses :**

Aucune présentée; mais MC profite de l'occasion pour plaider pour une meilleure gestion de temps lors de réunions du CD afin que les membres non-franciliens aient la possibilité de continuer à contribuer aux débats jusqu'au dernier dossier avant de partir rentrer. Le CD prend acte.

**11h25 : Arrivée de VL, le nombre de votants passe à 9.**

**8. Rappel de la prochaine réunion du CD** : Vendredi le 24 mai, au siège, à 19h00

**Tous les sujets ayant été traités ou reportés, la séance est levée à 11h27.**

**Publié par le secrétaire-général avec l'approbation du président.**